

**NATIONS UNIES**



**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



**CONSEIL  
DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/35/108  
S/13809

21 février 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/  
FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-cinquième session  
Point 22 de la liste préliminaire<sup>x</sup>  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 20 février 1980, adressée au Secrétaire général  
par le représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour information, le texte d'une déclaration faite par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Kampuchea démocratique le 15 février 1980.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 22 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent du Kampuchea  
démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

<sup>x</sup> A/35/50.

ANNEXE

A/35/108  
Français  
Page 2



DECLARATION DU PORTE-PAROLE  
DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

-:--

Le 15 Février 1980

L'élément décisif pour une solution politique du problème kampuchéen est le retrait par Hanoi de toutes ses troupes d'agression du Kampuchea, laissant au peuple du Kampuchea le droit souverain de résoudre lui-même ses propres affaires, à l'abri de toute ingérence étrangère, conformément à la résolution du 14 novembre 1979 de la 34ème Assemblée Générale de l'ONU. Toute autre solution serait de permettre à Hanoi de s'accorder un répit et de gagner du temps afin de poursuivre son contrôle sur le Kampuchea et sa stratégie d'agression et d'expansion alors que la tension en Asie du Sud-Est et le danger d'une extension de la guerre persisteraient dans toute leur gravité.

Ce sont là le point de vue et la position du Gouvernement du Kampuchea Démocratique et du peuple du Kampuchea, qui sont également ceux du peuple vietnamien et de la majorité des pays et des peuples du monde, comme en témoignent la position de la majorité des membres du Conseil de Sécurité de l'ONU et la résolution de l'ONU du 14 novembre 1979 adoptée par 91 voix contre 21. Aussi, si Hanoi veut réellement résoudre le problème kampuchéen, il doit procéder au retrait total de ses troupes et non à un retrait factice. Sinon toutes ses paroles ne sont que des manoeuvres destinées à tromper l'opinion mondiale. Seul le retrait total de toutes les forces vietnamiennes peut résoudre tous les problèmes à la racine. La paix sera alors rétablie au Kampuchea. Il n'y aura plus de famine et le peuple mènera à nouveau une vie normale. Le peuple kampuchéen et le peuple vietnamien pourront vivre en paix à nouveau et le peuple vietnamien pourra à nouveau bâtir son existence. La tension prévalant en Asie du Sud-Est se relâchera et la paix et la stabilité dans la région seront alors garanties.

-----

